

Retrait des diplômés

BAC et BTS
PROMOTION 2024

vendredi 6 décembre

entre 14h et 18h30

Salles K du Lycée André Malraux

Se munir d'une pièce d'identité pour le retrait (obligatoire).

En cas d'absence, un tiers peut récupérer votre diplôme. Il faut alors obligatoirement une autorisation manuscrite ainsi que la pièce d'identité du lauréat (copie) et de la personne qui retire le diplôme.

Les diplômes non récupérés seront à retirer au secrétariat sur rendez-vous.